RÉSEAUX ÉLECTRIQUES DE DISTRIBUTION PUBLIQUE

Adaptation professionnelle sur Réseaux Aériens BT Hors Tension

Objectif : Acquérir les gestes métiers hors tension en vue de préparer le module spécifique des travaux sous tension AER Réseaux.

Public concerné : Tout public devant opérer sur les réseaux AER d'un distributeur.

Prérequis : Savoir lire, écrire et parler le français *(formation adaptée possible sous condition)*.

Être habilité a minima B1

Maitriser la réglementation des travaux en hauteur et savoir mettre en œuvre différents moyens d'ascension (notamment échelles et grimpettes).

Maîtriser les travaux et les dépannages hors tension sur des branchements BT aériens nus et isolés en respectant la réglementation, les règles techniques et mécaniques

La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés.

Ces prérequis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation. Des tests théorique et pratique participeront à cette vérification.

Durée : 5 jours en continu (35 heures).

Pédagogie : La progression pédagogique s'appuie sur la présentation de la réglementation et une partie théorique sur la technologie sur les réseaux aériens BT.

Cette formation est réalisée par des formateurs formés et qualifiés dans le domaine concerné et de la maîtrise des risques.

70 % du temps est consacré à des travaux pratiques en situation réelle.

Évaluation des acquis : Évaluation sur les aspects théoriques et / ou pratiques vue en session.

Outils pédagogiques : Salle de cours, vidéoprojecteur, écran.
Dossiers pédagogiques et techniques.
Plateforme technique BT.
Outillages et matériels spécifiques.

Accessibilité : En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.

Dotation du stagiaire : Documents, vêtement et EPI nécessaires **(voir la liste détaillée à la page 2)**

Documents de fin de formation : Attestation de formation

Lieu : PONT-DU-CHÂTEAU (63).

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France

CONTENU DU STAGE

1 – Accueil et présentation de la formation

2 – Évaluation des prérequis théorique

- Questionnaire théorique

3 – Théorie : Réglementation

- Rappel FD C 18-510-1
 - Chapitre 7 « opérations hors tension »
 - La consignation
- NF C 11 201
- La signalisation temporaire de chantier

4 – Théorie : Technologie

- Les réseaux aériens en conducteurs nus
- Les réseaux aériens en conducteurs isolés
- Réglage des lignes *(Cantons de pose, portée, portée, tension mécanique, flèche)*
- La jonction des conducteurs (manchonnage)
- Les moyens de tractions mécanique

5 – Travaux Pratiques

Réseaux aériens en conducteurs nus :

- Création d'un arrêt de ligne
- Réparation d'un conducteur
- Réalisation d'une attache croisée simple
- Haubanage d'un conducteur

Réseaux aériens en conducteurs isolés :

- Déroulage, réglage, ancrage T70
- Réparation conducteur
- Remplacement Ensemble de Suspension en angle
- Remplacement Pince d'Ancrage
- Raccordement T70 / Réseau nu
- Raccordement T70 / T70

Remarque : *Une évaluation sur la connaissance des procédures et sur la pratique est réalisée lors des différentes mises en situation.*

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription.

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Titre d'habilitation électrique ***(Habilitation B1 minimum)***.

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtements de travail *(couvrant les bras et les jambes, non propagateur de la flamme et ne comportant pas de pièces conductrices, NF EN 61482-2 et NF EN ISO 14116)* ***pour consignation et mesurage.***
- Vêtements de pluie.
- Paire de chaussures de sécurité *(NF EN ISO 20345)*.
- Casque d'électricien avec jugulaire *(NF EN 397)* et équipement de protection oculaire et faciale *(NF EN 166)*.
- Paire de gants composites *(à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0)* *pour consignation et mesurage*.

ou

- Paire de gants isolants 500 V en latex pour électricien *(à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0)* *pour consignation. et mesurage*

+

- Paire de surgants pour électricien en cuir à crispin *(à la taille du stagiaire, NF EN 388)* *pour consignation et mesurage*.

- Paire de gants de manutention *(à la taille du stagiaire)*.
- Pour l'ascension des supports : Harnais-ceinture ou un harnais de sécurité équipé, conforme aux normes en vigueur *(longe de maintien au poste de travail de **4 m**, longe d'antichute équipée d'un absorbeur d'énergie, anneau de sangle **1,20 m** pour création d'un point d'ancrage fiable, sacoche à outils)*.

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France